

POPULATIONS FRANÇAISE, ETRANGERE ET IMMIGREE EN FRANCE DEPUIS 2006

Chantal Brutel, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee, paru le 13/10/15,

Au 1er janvier 2014, la France compte 65,8 millions d'habitants hors Mayotte : 11,6 % d'entre eux sont nés à l'étranger, 8,9 % sont immigrés et 6,4 % sont de nationalité étrangère. Au cours des années 2006 à 2013, l'ensemble de la population résidant en France a augmenté de 2,6 millions de personnes, celle de nationalité française de 2,1 millions. Les immigrés, qui ne sont pas tous de nationalité étrangère, comptent 700 000 personnes en plus. Leur part dans la population s'est accrue de 0,8 point entre 2006 et 2014. Au 1er janvier 2014, 65,8 millions de personnes vivent en France, hors Mayotte. Parmi elles, 58,2 millions sont nées en France et 7,6 millions sont nées à l'étranger, soit 11,6 % de la population (figure 1). Au sein des 58,2 millions de personnes nées en France, 57,6 millions ont la nationalité française, certaines pouvant avoir une double nationalité, et 0,6 million sont étrangères. Ces personnes nées étrangères en France sont dans quatre cas sur cinq des enfants de moins de 14 ans dont les parents sont étrangers et qui acquerront de droit la nationalité française au plus tard à leur majorité, sous réserve d'avoir résidé au moins cinq ans en France depuis l'âge de 11 ans. En 2013, 63 000 naissances, soit 7,8 % des naissances en France, concernent des enfants dont les deux parents sont étrangers. Au sein des 7,6 millions de personnes nées à l'étranger, 1,7 million sont nées avec la nationalité française, au moins un de leurs deux parents étant français, et 5,9 millions sont nées de nationalité étrangère et sont donc immigrées (8,9 % de la population résidant en France). Parmi les immigrés, 3,6 millions sont de nationalité étrangère et 2,3 millions, soit 39 % des immigrés, ont acquis la nationalité française (figure 2). L'acquisition de la nationalité française ne signifie pas forcément le renoncement à sa nationalité d'origine. Ainsi, en 2008, parmi les immigrés âgés de 18 à 50 ans devenus français, on estime qu'un sur deux a gardé sa nationalité d'origine et a donc une double nationalité (bibliographie). Au total, au sein de la population résidant en France, 61,6 millions de personnes ont la nationalité française et 4,2 millions ont une nationalité étrangère (6,4 % de la population). Parmi ces dernières, 0,6 million sont nées en France et 3,6 millions sont nées à l'étranger (figure 2).

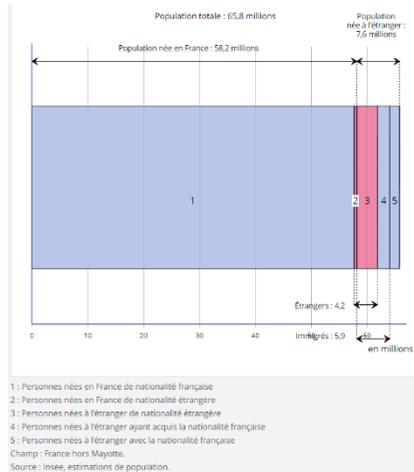


Figure 1 - Décomposition de la population vivant en France hors Mayotte au 1er janvier 2014

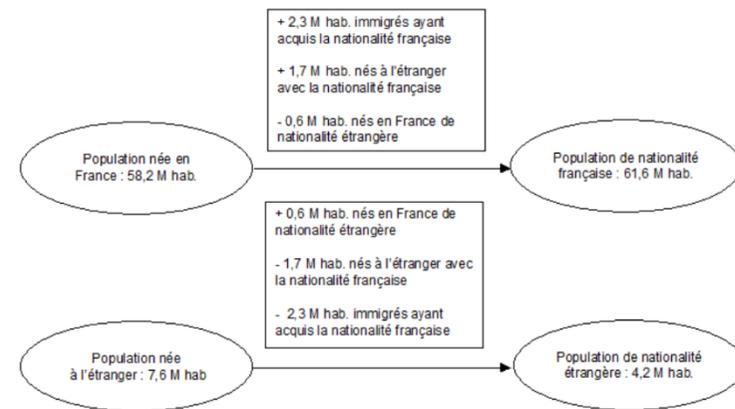


Figure 2 - Du lieu de naissance à la nationalité